

Charte éthique

OSEOM, par son métier, est soumis à des règles de fonctionnement strictes, encadrées par une [charte de déontologie](#) propre à la profession.

Le respect de ses obligations est matérialisé par l'agrément de monteur en défiscalisation outremer obtenu auprès de la Préfecture de Paris (agrément 04 2025 075 004).

Dans la continuité de la rédaction de ses objectifs de développement durable, la gouvernance d'OSEOM a souhaité rédiger sa charte éthique afin de renforcer sa démarche et ses engagements.

1. Nos engagements

OSEOM FINANCE exprime au travers de cette nouvelle Charte Ethique ses engagements pour un comportement animé par l'ensemble de ses valeurs et principes d'actions vis-à-vis de ses clients, investisseurs, actionnaires, ainsi que de ses fournisseurs et de l'ensemble des acteurs avec qui il interfère. Il agit, vis-à-vis de ses collaborateurs, en employeur responsable.

C'est la responsabilité des administrateurs et des dirigeants de respecter les valeurs inscrites dans cette charte et à être exemplaires dans la façon de s'y conformer. Les dirigeants veillent à ce que ces valeurs soient appliquées et partagées par tous les collaborateurs d'OSEOM FINANCE, quels que soient leurs niveaux de responsabilité, leurs métiers et leurs lieux de travail. Notre Charte Ethique, au-delà de l'application de l'ensemble des règles législatives, réglementaires et professionnelles qui régissent nos différentes activités, traduit notre volonté de faire encore plus pour servir au mieux nos clients, qui sont depuis la création de notre Groupe, la raison même de notre existence.

Notre Charte Ethique est portée à la connaissance des administrateurs et de l'ensemble de nos collaborateurs. Elle est déclinée par chaque entité sous une forme adaptée à ses spécificités et intégrée dans ses procédures de contrôle interne.

Nos principes d'action et de comportement s'inscrivent dans le cadre des principes fondamentaux exprimés par différents textes internationaux :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de l'ONU en 1948,
- Les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact),
- Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, notamment leurs lignes directrices et recommandations pour lutter contre la corruption,
- Les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

2. Notre identité et nos valeurs

Nos valeurs historiques, PROXIMITÉ, RESPONSABILITÉ, et SOLIDARITÉ placent les femmes et les hommes à l'origine de nos actions et au cœur de nos finalités.

OSEOM FINANCE a comme objectif d'être le partenaire de ses clients en relation multicanale, qui simplifie et facilite leurs projets en France et dans le monde, les aide à bien décider, et les accompagne dans la durée, avec détermination, agilité et innovation. Pour être utile à ses clients et répondre à leurs besoins, OSEOM FINANCE leur apporte de multiples expertises et savoir-faire.



OSEOM FINANCE promeut les valeurs coopératives de gouvernance démocratique, de relation de confiance et de respect avec et entre ses membres. Il s'appuie sur :

- Le sens des responsabilités de chacun
- L'esprit d'entrepreneuriat,
- La satisfaction des clients,
- Le développement des territoires,
- La recherche de la performance dans la durée

Notre identité et nos valeurs impliquent un comportement de chacun fondé sur une éthique irréprochable. Nos actionnaires et nos collaborateurs partagent la conviction que ces valeurs sont facteurs de solidité et de développement.

Ancrée dans ses valeurs d'éthique, de loyauté et fidèle à sa culture coopérative, la conformité contribue à renforcer la confiance des clients et l'image d'OSEOM FINANCE. Elle est ainsi placée au cœur de nos métiers et de notre gouvernance.

3. Nos principes d'action

Ils s'exercent sur nos parties prenantes :

Vis-à-vis de nos clients

1. **Respect et accompagnement du client, et loyauté à son égard**
Chaque collaborateur mobilise, en relation multicanale, son expérience et ses compétences à l'écoute et au service du client, du sociétaire et l'accompagne dans la durée. Il l'écoute et le conseille avec loyauté, et l'aide à prendre ses décisions en lui proposant des solutions adaptées à son profil et à ses intérêts tout en l'informant des risques associés.
2. **Solidarité**
Fort de son ancrage territorial, les relations que nous établissons avec nos clients, nos investisseurs et l'ensemble de nos parties prenantes s'inscrivent dans la solidarité, le respect des engagements pris.
3. **Utilité et proximité**
OSEOM FINANCE est attaché à son ancrage territoriale, source de valeurs et utile à nos clients, auxquels il apporte l'expertise et le savoir-faire de l'ensemble de son métier. Il demeure fidèle à son engagement local en contribuant au développement des territoires.
4. **Protection et transparence dans l'utilisation des données personnelles**
Notre Groupe s'est doté d'un cadre normatif au travers d'une charte des données personnelles pour assurer la protection des données personnelles pour assurer la protection des données de nos clients.



Vis-à-vis de la société

1. Droits fondamentaux
OSEOM FINANCE exerce son activité partout dans le monde dans le respect des droits humains et des droits sociaux fondamentaux.
2. Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)
Notre Groupe affirme sa démarche environnementale et sociétale dans tous ses métiers et dans son fonctionnement d'entreprise. Cette démarche est portée par une stratégie RSE créatrice de valeur et a comme ambition d'accompagner les territoires, de rechercher l'excellence dans les relations avec nos clients, partenaires, sociétaires et nos collaborateurs.

Vis-à-vis de nos collaborateurs : Ressources Humaines responsables

Agir en employeur responsable, pour OSEOM FINANCE, c'est garantir le principe de non-discrimination, l'équité, encourager le développement personnel, en particulier à travers des actions de formation, promouvoir la mixité, la diversité des parcours et des profils et aider les personnes en situation de handicap, favoriser le dialogue social et la qualité de vie au travail, et fournir un environnement de travail sécurisé dans lequel tous les collaborateurs sont traités avec dignité et respect.

Ceci en cohérence totale avec les engagements sociaux décrits dans nos objectifs de développement durable.

4. Un comportement éthique

1. Professionnalisme et compétences
Les administrateurs, dirigeants et collaborateurs, quelle que soit l'entité ou la zone géographique, doivent connaître et appliquer les lois, règlements, normes et standards professionnels ainsi que les procédures applicables à leur entité, afin de s'y conformer et de les mettre en pratique de manière responsable.
2. Conduite responsable
Chaque administrateur, dirigeant, collaborateur est porteur de l'image d'OSEOM FINANCE. En toute situation et en tout lieu, il doit avoir une conduite responsable et éthique : il s'abstient de toute action susceptible de nuire à la réputation et à l'intégrité de l'image d'OSEOM FINANCE.
3. Confidentialité et intégrité des informations
Les administrateurs, dirigeants et collaborateurs d'OSEOM FINANCE observent un même devoir de discrétion et s'interdisent de diffuser indûment ou d'exploiter, pour leur propre compte ou pour le compte d'autrui, les informations confidentielles qu'ils détiennent.
Chaque collaborateur veille à transmettre des informations intègres et sincères à nos clients, actionnaires, autorités de tutelle, communauté financière et parties prenantes en général.
4. Prévention des conflits d'intérêts
Les administrateurs, dirigeants et collaborateurs d'OSEOM FINANCE doivent se prémunir de toute situation de conflits d'intérêts afin de préserver, en toutes circonstances, la primauté des intérêts de nos clients.



5. Vigilance

L'action de tous - administrateurs, dirigeants, collaborateurs - vise à :

- Protéger les intérêts de la clientèle.
- Lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- Respecter les sanctions internationales.
- Lutter contre la corruption, prévenir la fraude.
- Protéger l'intégrité des marchés.

Chacun exerce une vigilance appropriée à la nature des métiers d'OSEOM FINANCE et, si nécessaire, son droit d'alerte, dans le respect des réglementations et procédures en vigueur.

5. Révision

La présente charte éthique pourra faire l'objet d'une révision en fonction des évolutions du cadre légal et financier.

Cette révision est de la responsabilité de la gouvernance d'OSEOM.